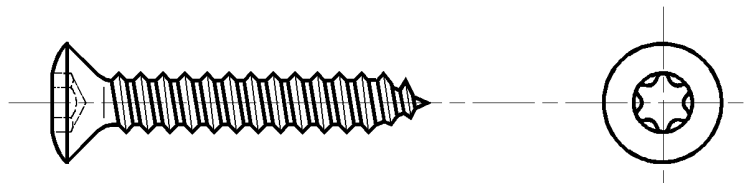


**VIS A TOLE
TETE FRAISEE BOMBEE A SIX LOBES INTERNES
SYMBOLE FBX**

Page 1/4

Cette norme REMPLACE la norme C161645

NORME UNIQUEMENT VALABLE POUR LES PRODUITS EN COURS D'EXTINCTION



1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente norme spécifie les caractéristiques des vis à tôle, à tête fraisée bombée, de diamètre nominal 2,9 à 6,3 inclus.

2.CONSIGNES D'UTILISATION

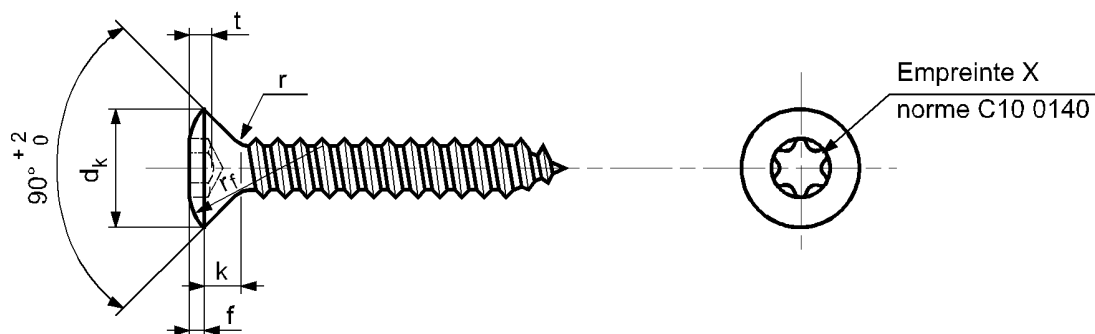
Les vis RLX, norme C16 1608, **doivent être utilisées dans tous les cas**, éventuellement noyées dans un lamage.

Les vis à tôle sont utilisables, soit directement dans la tôle (solution à proscrire, car entraînant une destruction localisée de la couche de revêtement susceptible d'amorcer le processus de corrosion), soit avec des écrous métalliques prévus à cet effet (écrou à clipper, à pincer, écrous cambrés, etc.).

Les vis à tôle ne doivent pas être vissées directement dans les matières plastiques, dans ce cas il faut utiliser les vis pour matériaux tendres dont le filetage est défini par la norme C16 1705.

3.DIMENSIONS DES VIS

Les dimensions et tolérances de la tête doivent être conformes à la norme C10 0300.



Diamètre nominal d		(2,9)	3,5	4,2	4,8	(5,5)	6,3
dk (réel) (1)	max.	5,5	7,3	8,4	9,3	10,3	11,3
	min.	5,2	6,9	8	8,9	9,9	10,9
k (réf.) (1)	max.	1,7	2,35	2,6	2,8	3	3,15
f	~	0,7	0,8	1	1,2	1,3	1,4
r _f	~	6	8,5	9,5	9,5	11	12
r	max.	1,2	1,4	1,6	2	2,2	2,4
Empreinte X	n°	10		20		30	
Pénétration t Jauge	max.	1,20	1,40	1,70	1,75	2,10	2,40
	min.	1,00	1,15	1,35	1,40	1,80	2,00

(1) Voir norme C10 0300.

() Dimensions à ne plus utiliser.